

Date de délivrance: 31.12.2020 Remplace la fiche du: ---

"*" Changements par rapport à la version précédente, n.a. = non applicable, n.d. = non disponible


SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 **Identificateur de produit**
Désignation commerciale: NCoat Wood Protect
N° d'article: n.d.
N° de la composition: n.d.
Numéro d'enregistrement: n.d.
- 1.2 **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
 Utilisation: Imprégnant
- 1.3 **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- 1.3.1 **Adresse du fabricant / fournisseur:**
 Vista B.V., Spiegelstraat 17, NL- 2631 RS Nootdorp - Nederland
 Telefon: +31 70 3694141, Internet: www.ncoat.nl, E-Mail: info@vistapaint.nl
- 1.4 **Numéro de téléphone d'appel d'urgence**

Land	Organisatie/Bedrijf	Noodnummer
Nederland	Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum NB: Deze service is alleen beschikbaar (dieren-)artsen, apothekers en andere professionele hulpverleners.	+31 (0) 302748888
Belgie/Belgique	Antigifcentrum/Antigifzentrum/Centre Antipoisons Service ist nur verfügbar für (Tier-) Ärzte, Apotheker und andere Fachleute Ce service est seulement disponible pour des médecins (vétérinaire), pharmaciens et autres spécialistes.	+32 (0) 70245245

SECTION 2: Identification des dangers

- 2.1 **Classification de la substance ou du mélange**
 Aucun(e).
- 2.2 **Éléments d'étiquetage**
 Étiquetage recommandé par le règlement (CE) n° 1272/2008: Non.
 Exemptions applicables:
 Mention(s) d'avertissement: n.a. Pictogramme(s) de danger:
 Composant(s):
- Phrases H:**
- Phrases P:**
- Étiquetage particulier:
- L'étiquetage mentionné est valable pour la livraison à l'utilisateur industriel.
- 2.3 **Autres dangers**
 Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- 3.1 **Substances**
 n.a.

- 3.2 **Mélanges**
Spécification chimique du produit:
 Préparation

Ingrédients dangereux:

Substance			Phrases H	Gamme (m%)
N° CAS	N° CE	N° REACH		
Ethanol			Flam. Liq. 2; H225	1 - 5%
64-17-5	200-578-6	01-2119457610-43-xxxx		
Acetone			Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	1 - 10%
67-64-1	200-662-2	n.d.		

Texte des phrases H voir le chapitre 16

Désignation commerciale: NCoat Wood Protect

Date de délivrance: 31.12.2020 Remplace la fiche du: ---

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

4.1.1 En cas d'inhalation:

Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.1.2 En cas de contact avec la peau:

Rincer à l'eau. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.1.3 Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

4.1.4 En cas d'ingestion:

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir.
Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

5.1.1 Moyens d'extinction recommandés:

Utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool

5.1.2 Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées :
Oxydes de carbone oxydes d'azote (NO_x) fluorure d'hydrogène fumée

5.3 Conseils aux pompiers

5.3.1 Équipement de protection spécial:

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).
Porter un vêtement de protection chimique à fermeture étanche.

5.3.2 Autres recommandations:

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir chapitre 8.2.2

Assurer une ventilation adéquate. Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne pas contaminer l'eau.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, agglomérant universel, sciure).

Conservé dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucun(e).

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.1.1 Précautions à prendre pour la manipulation:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

7.1.2 Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Désignation commerciale: NCoat Wood Protect

Date de délivrance: 31.12.2020 Remplace la fiche du: ---

- 7.2 **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- 7.2.1 **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
 Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
 Protéger de la lumière, de l'humidité et ne pas endommager.
 Matériaux inappropriés pour les conteneurs: Acier, ABS; PS; PC; PUR.
 Matière appropriée: Polyéthylène, PA, PTFE; PP; PVC verre, aluminium.
- 7.2.2 **Remarques relatives au stockage avec d'autres produits:**
 Ne pas entreposer avec des oxydants des acides forts et des bases fortes
- 7.2.3 **Autres indications sur les conditions de stockage:**
 Conserver à des températures comprises entre 5 °C et 30 °C. Protéger de la chaleur.
- 7.3 **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
 n.d.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 **Paramètres de contrôle**
- | Identification de la substance | Valeurs admissibles |
|---------------------------------------|--|
| Ethanol | 500 ppm 960 mg/m ³ |
| Acetone | 500 ppm 1200 mg/m ³ , TWA: 500 ppm 1210 mg/m ³ |
- 8.2 **Contrôles de l'exposition**
- 8.2.1 **Contrôles techniques appropriés**
 Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements.
- 8.2.2 **Mesures de protection individuelle**
- 8.2.2a **Protection respiratoire:** Inutile dans les conditions normales d'utilisation
- 8.2.2b **Protection des mains:** Gants de protection conformes à EN 374.
 Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'une fournisseur à l'autre.
 Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.
 Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
 Protection préventive de la peau.
 Utiliser une crème protectrice pour la peau avant de manipuler le produit.
- 8.2.2c **Protection des yeux:** En cas de contact par projection: lunettes de sécurité
- 8.2.2d **Protection corporelle:** Vêtement de protection
- 8.2.2e **Autres données:** Respecter le temps limite d'utilisation.
- 8.2.3 **Contrôle de l'exposition de l'environnement:**
 n.d.

Désignation commerciale: NCoat Wood Protect

Date de délivrance: 31.12.2020 Remplace la fiche du: ---

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.1	Etat physique:	liquide	Couleur:	jaune clair	Odeur:	douce (d'acétone)
					Seuil olfactif:	n.d.
9.1.2	Valeur du pH, pur:		4			
	Valeur du pH, solution aqueuse à 1 %:		n.d.			
9.1.3	Point / intervalle d'ébullition (°C):		56, Point / intervalle de fusion (°C):	-20		
9.1.4	Point d'éclair (°C):		n.a., en creuset fermé			
9.1.5	Inflammabilité (CEE A10 / A13):		Non.			
9.1.6	Température d'inflammation (°C):		425			
9.1.7	Auto-inflammation (CEE A16):		Aucun(e).			
9.1.8	Propriétés comburantes:		Non.			
9.1.9	Risque d'explosion:		Non.			
9.1.10	Limite inférieure d'explosivité (% vol.):		2,5 (Acetone), supérieure: 15 (Ethanol)			
9.1.11	Pression de vapeur:		n.d.			
	Densité de vapeur (air = 1):		n.d.			
9.1.12	Densité (g/ml):		0,98			
9.1.13	Solubilité (dans l'eau):		complètement miscible			
9.1.14	Coefficient de partage (n-octanol / eau):		n.d.			
9.1.15	Viscosité:		1,18 mm ² / s			
9.1.16	Teneur en solvant (m.%):		10 – 20			
9.1.17	Décomposition thermique (°C):		n.d.			
9.1.18	Vitesse d'évaporation:		n.d.			
9.2	Autres informations					
	n.d.					

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1	Réactivité	Aucun(e).
10.2	Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
10.4	Conditions à éviter	Pas de conditions à remarquer spécialement
10.5	Matières incompatibles	Incompatible avec des agents oxydants, des acides forts et des bases fortes
10.6	Produits de décomposition dangereux	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1	Informations sur les effets toxicologiques	
	Toxicité aiguë:	
	Inhalation:	n.d.
	Ingestion:	n.d.
	Contact avec la peau:	n.d.
	Irritation ou corrosion cutanée:	Faible
	Lésions oculaires graves / irritation oculaire:	Faible
	Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	n.d.
	Mutagénicité sur les cellules germinales:	n.d.
	Cancérogénicité:	n.d.
	Toxicité pour la reproduction:	n.d.
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:	n.d.
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:	n.d.
	Danger en cas d'aspiration:	n.d.

Désignation commerciale: NCoat Wood Protect

Date de délivrance: 31.12.2020 Remplace la fiche du: ---

11.1.1 – Expériences de la pratique

11.1.11 n.d.

11.1.12 Expériences de la pratique

Observations pertinentes pour la classification:

Aucun(e).

Autres observations:

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

La classification de la composition a été faite par la méthode conventionnelle (Calcul selon réglementation CEE).

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

12.2 Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

n.d.

12.4 Mobilité dans le sol

n.d.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

n.d.

12.6 Autres effets néfastes

12.6.1 Valeur DCO (mg/g): n.d.

12.6.2 Valeur DBO5 (mg/g): n.d.

12.6.3 AOX - Remarque: Non applicable.

12.6.4 Composants significatifs du point de vue environnemental: n.d.

12.6.5 Effets nocifs divers: Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

13.1.1 Recommandation: D 10

Classe de déchets N°:

Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

De plus, respecter les prescriptions administratives locales.

13.2 Traitement des emballages souillés

13.2.1 Recommandation: Rincer avec un produit de nettoyage approprié. Autrement comme pour les résidus.

13.2.2 Manipulation: Comme pour les résidus. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Désignation commerciale: NCoat Wood Protect

Date de délivrance: 31.12.2020 Remplace la fiche du: ---

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA
	N'est pas une substance dangereuse selon la définition des réglementations ci-dessus.		
14.1	Numéro ONU		
14.2	Désignation d'expédition (nomenclature ONU)		
14.3	Classe(s) de danger pour le transport		
14.4	Groupe d'emballage		
14.5	Dangers pour l'environnement		
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur		
	Catégorie de transport: Code de classification: Code danger: Quantités limitées (LQ):		Instruction d'emballage (avion passagers) Instruction d'emballage (avion cargo)
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC		

SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1 **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
n.d.
- 15.2 **Évaluation de la sécurité chimique :**
Aucun(e).

SECTION 16: Autres informations

Texte des phases H mentionnées sous l'article 3

EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

La présente fiche de données de sécurité a été établie conformément au Règlement (UE) n° 2015/830.

Les renseignements de cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'édition, ils n'ont pas le caractère de notice technique d'utilisation et ne doivent pas être changés ni pris pour d'autres produits. La copie non modifiée est permise.